

CERINNOV GROUP SA

COMPTES CONSOLIDES

AU 30 JUIN 2024

COMPTES CONSOLIDES

BILAN ACTIF CONSOLIDE	3
BILAN PASSIF CONSOLIDE	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	7
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	8
NOTE 1 – Nature de l’activité et évènements significatifs.....	8
NOTE 2 – Principes comptables et règles de consolidation.....	9
NOTE 3 – Périmètre de consolidation.....	22
NOTES ANNEXES AUX POSTES DE L’ACTIF	23
NOTE 4 – Immobilisations incorporelles.....	23
NOTE 5 – Ecarts d’acquisition	25
NOTE 6 – Immobilisations corporelles.....	26
NOTE 7 – Immobilisations financières	27
NOTE 8 – Stocks et en-cours	28
NOTE 9 – Créances d’exploitation et comptes de régularisation	29
NOTE 10 – Disponibilités.....	30
NOTES ANNEXES AUX POSTES DU PASSIF	31
NOTE 11 – Capitaux propres	31
NOTE 12 – Intérêts minoritaires	31
NOTE 13 – Provisions	31
NOTE 14 – Avances remboursables	33
NOTE 15 – Dettes financières	34
NOTE 16 – Dettes d’exploitation et autres comptes de régularisation	35
NOTE 17 – Engagements hors bilan.....	36
NOTES ANNEXES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	37
NOTE 18 – Information sectorielle.....	37
NOTE 19 – Autres produits d’exploitation	39
NOTE 20 – Autres charges d’exploitation	39

NOTE 21 – Personnel et effectif.....	39
NOTE 22 – Amortissements et provisions.....	40
NOTE 23 – Résultat financier	40
NOTE 24 – Résultat exceptionnel.....	41
NOTE 25 – Impôts	41

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

ACTIF	Notes	30-juin-24	31-déc.-23
En milliers d'euros		Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles.....	4	5 790	6 043
<i>Dont Ecarts d'acquisition.....</i>	<i>5</i>	<i>1 085</i>	<i>1 258</i>
Immobilisations corporelles.....	6	852	931
Immobilisations financières.....	7	79	87
Titres mis en équivalence.....		-	-
Total Actif Immobilisé		6 720	7 061
Stocks et en-cours.....	8	2 893	2 545
Clients et comptes rattachés.....	9	5 975	6 323
Autres créances et comptes de régularisation.....	9	1 269	935
Valeurs mobilières de placement.....	10	-	-
Disponibilités.....	10	1 254	1 019
Total Actif		18 111	17 884

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

PASSIF	Notes	30-juin-24	31-déc.-23
En milliers d'euros			
Capital.....		923	899
Primes liées au capital.....		11 615	11 432
Réserves.....		(8 473)	(8 625)
Réserves de conversion groupe.....		(17)	(16)
Résultat de l'exercice.....		(746)	114
Autres.....		(17)	(16)
Total Capitaux Propres	11	3 286	3 788
Intérêts hors groupe.....		(0)	0
Total Intérêts Minoritaires	12	(0)	0
Autres fonds propres			
Provisions	13	484	499
Avances remboursables.....	14	805	853
Emprunts et dettes financières.....	15	5 834	6 382
Fournisseurs et comptes rattachés.....	16	1 520	1 360
Autres dettes et comptes de régularisation.....	16	6 182	5 002
Total Passif		18 111	17 884

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RESULTAT	30-juin-24	30-juin-23
En milliers d'euros		
Chiffre d'affaires	6 468	6 438
Production immobilisée.....	221	265
Autres produits d'exploitation.....	153	318
Total Produits d'exploitation.....	6 842	7 021
Achats consommés.....	(2 661)	(2 598)
Autres charges d'exploitation.....	(1 322)	(1 452)
Charges de personnel.....	(2 166)	(2 157)
Impôts et taxes.....	(68)	(68)
EBITDA	625	747
Var. nettes des amortissements et des dépréciations.....	(1 221)	(471)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	(596)	276
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition.....	(173)	(188)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	(769)	88
Résultat financier	(96)	(97)
Résultat courant des sociétés intégrées	(865)	(9)
Résultat exceptionnel	(16)	(61)
Impôt sur les résultats.....	136	(11)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(744)	(81)
Intérêts minoritaires.....	(2)	0
Résultat net (part du groupe)	(746)	(81)
Résultat par action (en euros).....	- 0.16	- 0.02
Résultat dilué par action (en euros).....	- 0.16	- 0.02

Sur la détermination du résultat dilué par action, cf. Note 2.3.13 – Résultat net par action

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres		Total	Capitaux propres part du groupe
					Ecart de conversion	Titres d'auto- contrôle		
Situation en date du 01/01/2023	899	11 432	(8 524)	(376)	(17)	(12)	(29)	3 402
Affectation résultat N-1.....	-	-	(376)	376	-	-	-	-
Augmentation de capital.....	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de l'auto-contrôle.....	-	-	-	-	-	(7)	(7)	(7)
Variation des taux de change.....	-	-	-	-	0	-	0	0
Part du groupe dans le résultat.....	-	-	-	(81)	-	-	-	(81)
Autres mouvements.....	-	-	13	-	-	-	-	13
Situation en date du 31/12/2023	899	11 432	(8 625)	114	(16)	(16)	(32)	3 788
Affectation résultat N-1.....	-	-	114	(114)	-	-	-	-
Augmentation de capital.....	24	183	-	-	-	-	-	208
Variation de l'auto-contrôle.....	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)
Variation des taux de change.....	-	-	-	0	(1)	-	(1)	(1)
Part du groupe dans le résultat.....	-	-	-	(746)	-	-	-	(746)
Autres mouvements.....	-	-	39	-	-	-	-	39
Situation en date du 30/06/2024	923	11 615	(8 473)	(746)	(17)	(17)	(34)	3 286

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital
Situation en date du 01/01/2024	899	11 432
Remboursement ORA 25/05/2024..	21	159
Remboursement ORA 24/06/2024..	3	24
Situation en date du 30/06/2024	923	11 615

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	30-juin-24	31-déc.-23
En milliers d'euros		
Résultat net total des sociétés consolidées	(744)	114
Elimination des amortissements et provisions.....	603	1 232
Elimination de la variation des impôts différés.....	15	97
Elimination des plus ou moins values de cession.....	-	283
Marge brute d'autofinancement.....	(127)	1 725
Variation des stocks liée à l'activité.....	(340)	(33)
Variation des créances liées à l'activité.....	3	1 160
Variation des dettes liées à l'activité.....	1 327	(1 495)
Flux net généré par (affecté à) l'activité	863	1 356
Acquisition d'immobilisations.....	(285)	(800)
Cession d'immobilisations.....	8	4
Incidence des variations de périmètre.....	-	-
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	(277)	(796)
Augmentations (réductions) de capital.....	201	8
Subventions d'investissements reçues.....	43	272
Emissions d'emprunts.....	343	70
Remboursements d'emprunts.....	(1 036)	(1 967)
Cession (acq.) nette actions propres	(1)	(3)
Flux net provenant du (affecté au) financement	(450)	(1 620)
Incidence de la variation des taux de change.....	1	(2)
Variation de trésorerie	137	(1 062)
Trésorerie d'ouverture.....	786	1 848
Trésorerie de clôture.....	923	786

Les disponibilités sont détaillées en Note 10 – Disponibilités.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

NOTE 1 – Nature de l'activité et évènements significatifs

1.1 – Information relative à la société et à son activité

Cerinnov Group (« la Société ») est une société anonyme, de droit français, mère du Groupe. Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Limoges sous le numéro 419 772 181.

Le Groupe est spécialisé dans le développement de solutions innovantes pour la fabrication d'équipements de production. Fort de nombreux brevets mondiaux et acteur du Pôle Européen de la Céramique, le Groupe se place comme un acteur majeur dans son secteur.

Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 2 rue de Columbia – 87000 Limoges.

1.2 – Evènements marquants de l'exercice

Conflit Ukraine

Les filiales de CERINNOV GROUP subissent toujours en 2024 les conséquences de la hausse du coût de certaines matières premières, ainsi que l'allongement des délais d'approvisionnement.

Des mesures ont été prises pour anticiper au mieux ces aléas et limiter les impacts sur la rentabilité de l'activité des différentes filiales.

Situation de la commande IMPERIALES WHEELS

Par jugement en date du 22 février 2024, le Tribunal de Commerce de Villefranche a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société Imperiales Wheels (RCS Villefranche 909 784 423). Cette dernière a commandé auprès de Cerinnov SAS, filiale de la Société, en août 2023, la réalisation de deux cellules d'ablation laser pour un montant global de 1 M euros HT (dont un montant de 864K euros a été reconnu à l'avancement au 31 décembre 2023 dans les comptes de Cerinnov SAS). Cette mise en redressement judiciaire fait suite à une décision de l'Etat, intervenue post-clôture, de suspendre le solde du versement d'une subvention qui avait été actée en février 2022 dans le cadre d'un plan d'aide globale de 60m€.

Le tribunal a prononcé la mise en liquidation judiciaire en date du 20/06/2024.

La créance déclarée d'un montant de 765k€ HT a fait l'objet d'une dépréciation totale dans les comptes clos au 30/06/2024.

Remboursement des ORA

Suite à l'émission de deux nouvelles tranches de 200k€, le 12 mars 2024 et le 16 mai 2024, dans le cadre du contrat d'ORA de décembre 2020, l'investisseur a émis plusieurs notices de remboursement des ORAs à compter du 12 mars 2024.

En date du 25 mai 2024 et du 24 juin 2024, le Président a constaté la réalisation partielle de l'augmentation de capital susvisée d'un montant nominal de 24.210,80 euros, pour le porter de huit cent quatre-vingt-dix mille deux cent quatre-vingt-trois et quatre-vingts centimes (899.283,80 euros), à la somme de neuf cent vingt-trois mille quatre cent quatre-vingt-quatorze et quatre-vingts centimes (923.494,60 euros), par l'émission de 121.054 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Suite à ces augmentations, il reste 77 ORA en circulation au 30 juin 2024.

1.3 – Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la clôture.

NOTE 2 – Principes comptables et règles de consolidation

2.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable le 29 avril 1999 actualisé par le règlement 2005-10 du 3 novembre 2005 et le règlement ANC 2020-01 du 6 mars 2020 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

2.2 – Modalités de consolidation

2.2.1 – Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale,
- les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle,
- les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives ne sont pas consolidées.

2.2.2 – Devise retenue et méthodes de conversion appliquées aux sociétés étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe ainsi que les notes aux états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils ont été préparés sur la base des comptes des sociétés de la zone euro établis en euros et des comptes des sociétés étrangères établis dans leur devise de fonctionnement et convertis en euros.

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis selon les principes suivants :

- au cours de clôture pour les comptes de bilan,
- au taux moyen annuel pour les comptes de résultat.

Les différences de change ainsi dégagées sont comptabilisées en écarts de conversion dans les capitaux propres.

L'écart de conversion résultant de l'impact de la variation du taux de change entre l'ouverture et la clôture et d'autre part de l'utilisation de taux différents pour le compte de résultat et le bilan est inclus dans les capitaux propres consolidés dans le poste « réserves de conversion ».

Les cours de conversion appliqués sont les suivants :

Pays	Devise	Cours clôture	Cours moyen	Cours clôture	Cours moyen
		31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022
Zone Euro	Euro	1	1	1	1
USA	Dollar US	1.11	1.08	1.07	1.05

2.2.3 – Date de clôture

Les comptes consolidés ont été réalisés au 30 juin.

Toutes les sociétés du groupe clôturent à cette date.

2.3 – Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux des sociétés consolidées, établis en accord avec les principes comptables et les réglementations de leurs pays respectifs, font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Maintien des coûts historiques,
- Continuité d'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes.

Malgré la situation présentée dans les événements marquants de l'exercice au sujet de sa commande avec Imperial Wheels, sur la base des prévisionnels de trésorerie qu'elle a établis, l'entité dispose des liquidités nécessaires pour faire face à ses échéances sur un horizon 12 mois. En effet, le groupe peut recourir aux ressources de financement complémentaires suivantes :

- Ligne de découverts autorisées
- Mobilisation de créance
- Tirage de nouvelles BEORA dans le cadre du contrat d'émission de Bons d'Emission d'Obligations Remboursables en Actions nouvelles conclu le 20 décembre 2020.

Les prévisionnels de trésorerie précités ont été préparés sur la base d'une utilisation partielle de ces ressources de financement complémentaires.

2.3.1 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- réalisé c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les livraisons ou expéditions et les prestations de services non réalisées à la clôture d'un exercice ayant donné lieu à une facturation sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Certaines ventes réalisées par le Groupe constituent des contrats à long terme au sens de l'article 622-1 du Plan Comptable Général. La méthode à l'avancement, considérée par le Comité de la Réglementation Comptable comme la méthode préférentielle (Règlement ANC 2020-01) pour la comptabilisation des contrats à long terme, est appliquée.

Les principaux produits issus des activités du Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

Vente d'équipements industriels :

Le Groupe fabrique et commercialise des équipements industriels dans les domaines suivants :

- Les machines
- Les fours

Les ventes de biens sont comptabilisées lors du transfert de propriété aux clients. Le transfert de propriété et des risques est réalisé, en fonction des contrats, soit à l'expédition soit à l'installation des biens.

Les biens font généralement l'objet d'une garantie de douze mois à 24 mois. Des procédures de tests étant réalisées avant toute expédition, le Groupe n'a pas, historiquement, constaté de coûts significatifs liés aux garanties.

Vente de consommables et pièces détachées :

Ces ventes comprennent les ventes d'outillages, de moules, de consommables et de pièces détachées. Les produits sont comptabilisés à la date de transfert de propriété au client intervenant à la livraison.

Prestations de services

Le Groupe réalise des opérations de maintenance, de service après-vente, de dépannage et des études. Ces prestations sont reconnues en produits lorsque le service a été rendu.

Méthode à l'avancement

La méthode à l'avancement est utilisée pour les projets « usine – clé en main » et pour toutes les affaires significatives en-cours.

Les modalités d'application de cette méthode au niveau du Groupe sont les suivantes :

- Si l'entreprise est en mesure d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison, le résultat est constaté à l'avancement en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement ;
- Si l'entreprise n'est pas en mesure d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison, aucun profit n'est dégagé ;
- Dans le cas où le résultat pourrait être déterminé de manière fiable, si le résultat à terminaison estimé est négatif, une perte à terminaison doit être constatée immédiatement sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement ;

Le pourcentage d'avancement d'un projet est déterminé par le rapport entre les dépenses engagées à la date d'arrêt des comptes et les charges prévisionnelles du projet.

2.3.2 – Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.

Les activités du Groupe constituent un seul secteur d'activité relatif à la production et la vente de machines pour les industries de la céramique et du verre. Le Groupe dispose cependant d'informations sur le chiffre d'affaires par nature de produits et services, par secteur de débouchés et par zone géographique de vente.

2.3.3 – Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition constaté lors d'une prise de participation, égal à la différence, à la date d'acquisition, entre le prix d'achat des titres de participation (frais d'acquisition compris) et la valeur réestimée des actifs et passifs

des sociétés achetées, est affecté aux postes appropriés du bilan consolidé, la partie non affectée étant inscrite soit à la rubrique écarts d'acquisition à l'actif du bilan, soit en provision pour risques au passif.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

Dans les sociétés du groupe, la durée des écarts d'acquisition est limitée mais non définie ; la durée d'amortissement retenue est l'amortissement forfaitaire sur 10 ans.

Le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice précédent l'exercice de première application du Règlement n°2015-07.

Ils font l'objet d'une dépréciation complémentaire si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable

2.3.4 – Frais de recherche et développement

Le Groupe réalise des projets de recherche et développement de deux catégories différentes :

- des projets collaboratifs pour lesquels le Groupe est partenaire ;
- des projets internes (pour le Groupe) ;

Les frais de développement sont portés à l'actif lorsque les projets ont une durée de réalisation supérieure à un an et que le montant de dépenses prévisibles est significatif. Ils sont composés de coûts liés spécifiquement au développement d'un produit et sont évalués à leur coût de production.

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que le Groupe peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- Le Groupe a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le Groupe et portés à l'actif concernent essentiellement des projets d'innovation stratégique industrielle faisant l'objet d'un suivi annuel individualisé par projet et ayant de sérieuses chances de réussite commerciale. Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charges.

Les éléments constitutifs des frais immobilisés sont des dépenses de personnel, des frais généraux internes et des achats externes.

Les coûts de production sont comptabilisés en « immobilisations en cours » jusqu'à la fin du programme. A compter de cette date, ils sont virés à un compte d'immobilisation incorporelle et amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans en fonction de la durée estimée de consommation des avantages économiques futurs.

Les travaux correspondant à la phase de recherche sont comptabilisés en charge sur la période au cours de laquelle ils sont engagés.

2.3.5 – Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément au règlement CRC n°2004-06, les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation :

Frais de recherche et développement	3 à 10 ans
Logiciels	1 à 7 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	1 à 10 ans
Installations générales et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Mobilier	4 à 10 ans

2.3.6 – Titres de participation non consolidés et autres immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur valeur brute, constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.3.7 – Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au dernier prix d'achat.

Les produits fabriqués (en-cours et finis) sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est inférieure à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente.

2.3.8 – Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

Avances remboursables

Les avances remboursables correspondent à des avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société. Selon les conventions, le remboursement peut être, dans certains cas, conditionnel au succès du projet.

Dettes financières

Les dettes financières sont valorisées à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

2.3.9 – Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit alors d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

2.3.10 – Opérations en devises

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du cours de change officiel en vigueur à la clôture du bilan ou du taux de la couverture de change mise en place le cas échéant.

Conformément au nouveau règlement ANC 2020-01, pour les créances et dettes libellées dans les devises des pays situés hors zone euro, les pertes ou profits latents résultant de cette conversion des transactions, sont maintenues au bilan sous la rubrique « écart de conversion actif ou passif ».

2.3.11 – Engagements de retraite

Les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat.

2.3.12 – Comptabilisation des impôts différés

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidés ainsi que certains reports d'imposition existant dans les comptes sociaux peuvent dégager des différences temporaires entre la base imposable fiscalement et le résultat retraité.

Ces différences temporaires donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Les impôts différés actifs ne sont généralement constatés qu'à hauteur des passifs, sauf lorsqu'il existe une très forte probabilité de pouvoir récupérer cet impôt sur les sociétés. Dans le cas où leur utilisation reste aléatoire, l'économie d'impôt n'est constatée qu'au fur et à mesure de l'imputation effective des déficits fiscaux correspondants.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné.

2.3.13 – Résultat net par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

RESULTAT PAR ACTION	30-juin-24	30-juin-23
En euros		
Résultat net part du groupe.....	- 746 305	- 80 726
Nombre de titres émis à la clôture.....	4 617 473	4 496 419
Résultat par action	- 0.16	- 0.02
Nombre de titres émis à la clôture.....	4 617 473	4 496 419
Nombre d'obligations convertibles en actions.....		
Nombre maximal d'actions	4 617 473	4 496 419
Résultat dilué par actions	- 0.16	- 0.02

2.3.14 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments de natures exceptionnelles tels que définis par le plan comptable général. Il intègre également des éléments de nature courante, qui par leur montant et leur probabilité de survenance, revêtent un caractère exceptionnel.

2.3.14 – EBITDA

L'*EBITDA* (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization*) correspond au résultat d'exploitation avant variations nettes des dotations et reprises sur amortissements et provisions. Les provisions comprennent les provisions sur actifs immobilisés, sur actifs circulants et risques et charges.

2.4 – Changements de méthodes comptables

Comme précisé au §2.7.8 et conformément à la recommandation de l'ANC n° 2022-02 du 13 mai 2022, la période transitoire étant terminée, le Crédit d'Impôt Recherche est désormais comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices et non plus en résultat d'exploitation.

2.5 – Méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du nouveau règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles

Comptabilisation des contrats de location-financement (Note 2.7.1)	Oui
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés (Note 2.3.11)	Oui
Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N / A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice (Note 2.3.1)	Oui

2.6 – Dérogations

- Néant -

2.7 – Retraitements de consolidation

2.7.1 – Contrats de crédit-bail

Les biens financés par des contrats de crédit-bail figurent à l'actif et sont amortis suivant les principes d'amortissement du Groupe utilisés pour des immobilisations de même nature. Les engagements financiers correspondants sont portés dans les dettes financières.

2.7.2 – Transactions intra-groupe

Les opérations réalisées entre les sociétés du Groupe et figurant dans les comptes individuels au bilan et au compte de résultat sont neutralisées dans les comptes consolidés.

2.7.3 – Provisions sur éléments d'actif intra-groupe

Les dépréciations de titres de participation, de prêts, de comptes courants et de comptes clients existant à l'ouverture de l'exercice sont portées dans les réserves pour leur montant brut. Parallèlement, les dotations et reprises constatées dans l'exercice sont neutralisées dans le compte de résultat.

2.7.4 – Profits internes

Les profits internes sur stocks, les plus ou moins-values réalisées sur cessions internes d'immobilisations corporelles, incorporelles ou financières sont éliminés du compte de résultat.

2.7.5 – Homogénéité des méthodes comptables

Les actifs, les passifs, les charges et les produits des entreprises consolidées sont évalués et présentés selon des méthodes homogènes au sein du Groupe. En conséquence, des retraitements sont opérés dès lors que des divergences existent entre les méthodes comptables et leurs modalités d'application retenues pour les comptes individuels des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et celles retenues pour les comptes consolidés.

2.7.6 – Participation des salariés

La participation des salariés est reclassée, le cas échéant, conformément au règlement ANC 2020-01 du CRC dans le résultat d'exploitation dans le poste « charges de personnel ».

Il n'y a pas de participation des salariés dans les sociétés du Groupe.

2.7.7 – Frais d'établissement

En application du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le Groupe applique la méthode préférentielle consistant à comptabiliser en charges les frais de constitution, de transformation et de premier établissement.

2.7.8 – Crédit impôt recherche

En application du principe général de prédominance de la substance sur l'apparence propre aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de natures fiscales prévus au Règlement 99-02, les crédits d'impôt recherche étaient requalifiés en tant que subvention d'exploitation. L'application du nouveau règlement ANC 2020-01 a supprimé cette option et a confirmé que le crédit d'impôt recherche doit être

comptabilisé en diminution de l'impôt, en permettant toutefois aux groupes de continuer d'appliquer ce reclassement durant une période de transition de trois exercices à compter de la date de première application du règlement soit jusqu'au compte clos le 31 décembre 2023. La période transitoire étant échue, le crédit d'impôt recherche n'est plus comptabilisé en subvention d'exploitation mais en diminution de l'impôt au 30.06.2024.

Pour les frais de développement immobilisés (voir Note 2.3.4 – Frais de recherche et développement), le crédit impôt recherche figurant dans le poste « Impôts sur les sociétés » dans les comptes sociaux est reclassé en « subvention d'exploitation » dans les comptes consolidés. L'activation correspondante fait l'objet d'un produit constaté d'avance pour les crédits d'impôts antérieur au 31/12/2020 et d'une subvention d'investissement reclassée en capitaux propres pour ceux enregistrés à compter du 1 janvier 2021. Ils sont rapportés au résultat au rythme de leur amortissement dans les comptes sociaux.

Pour les frais de recherche et développement comptabilisés en charges, le crédit d'impôt recherche figurant dans le poste « Impôts sur les sociétés » dans les comptes sociaux est reclassé en « subventions d'exploitation » dans les comptes consolidés.

2.8 – Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau des flux de trésorerie présente, pour la période, les entrées et les sorties de disponibilités et de leurs équivalents, classées en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le Groupe définit la trésorerie disponible comme l'ensemble des instruments financiers qui lui permettent de gérer, sans prendre de risques significatifs, ses excédents ou ses besoins de trésorerie court terme. Elle comprend notamment :

- les valeurs mobilières de placement et autres placements à court terme aisément convertibles en disponibilités,
- les disponibilités bancaires, minorées des valeurs remises à l'encaissement à la clôture de l'exercice, mais non encore échues,
- les soldes bancaires créditeurs, ne faisant pas l'objet d'une confirmation à plus d'un an par un établissement financier, ainsi que les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent,

Par ailleurs, les flux de trésorerie en provenance des filiales hors zone Euro sont convertis au taux moyen annuel des devises concernées. La variation calculée entre le taux moyen et le taux de clôture des devises est inscrite dans le tableau des flux de trésorerie sur la ligne «effets des variations de change sur la trésorerie nette».

La ligne «incidence des variations de périmètre» correspond aux entrées ou sorties de périmètre, mais également aux variations de pourcentage de détention du Groupe dans les filiales au cours de l'exercice.

En cas d'acquisition, cette ligne comprend le coût d'acquisition des titres diminué de la trésorerie apportée. Les autres flux ne tiennent compte que des mouvements depuis la date d'acquisition de la société.

NOTE 3 – Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les comptes de la société mère et des filiales dans lesquelles la société mère exerce directement un contrôle exclusif ou une influence notable. Les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Nom	SIREN ou équivalent	Siège social	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
Cerinnov Group SA	419 772 181	Limoges	Mère	Mère	IG
Cerinnov SAS	395 045 305	Limoges	100%	100%	IG
Cerinnov INC	46-3983942	Golden	90%	90%	IG
Cerinnov Unipessoal LDA	509 600 875	Leiria	100%	100%	IG
Cristallerie de Saint Paul SAS	314 989 880	Condat sur Vienne	100%	100%	IG

Mouvements de périmètre sur l'exercice :

Néant

NOTES ANNEXES AUX POSTES DE L'ACTIF

NOTE 4 – Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice concernant les immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

VARIATION DES VALEURS BRUTES	31-déc-23	Acquisition	Diminution	Var. périmètre	Autres	30-juin-24
En milliers d'euros						
Frais de recherche & développement.....	5 695	-	-	-	-	5 695
Concessions, brevets & droits similaires.....	423	5	-	-	0	428
Fonds commercial.....	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours.....	1 204	233	-	-	(66)	1 371
Autres immobilisations incorporelles.....	104	-	-	-	66	170
Ecart d'acquisitions.....	4 716	-	-	-	-	4 716
Total valeurs brutes	12 142	238	-	-	0	12 380
VARIATION DES AMORTISSEMENTS	31-déc-23	Dotations	Reprises	Var. périmètre	Autres	30-juin-24
En milliers d'euros						
Amt/Prov. frais de rech. & développ.....	(2 296)	(300)	-	-	-	(2 596)
Amt/Prov. conc, brevets & dts similaires.....	(255)	(14)	-	-	(0)	(269)
Amt/Prov. fonds commercial.....	-	-	-	-	-	-
Amt/Prov. autres immos incorp.....	(90)	(4)	-	-	(0)	(94)
Amt/Prov. Écart d'acquisitions.....	(3 458)	(173)	-	-	-	(3 631)
Total amortissements	(6 099)	(492)	-	-	(0)	(6 591)
Immobilisations incorporelles	6 043	(254)	-	-	0	5 790
<i>Dont écarts d'acquisitions</i>	<i>1 258</i>	<i>(173)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>1 085</i>

Comme indiqué dans la note 2.3.3 les fonds de commerce ont été reclassés en écart d'acquisition selon le détail suivant :

- CERINNOV SAS 623K€

Les frais de recherche et développement correspondent à :

Immobilisations Incorporelles	Montant Brut (En K€)	Durée	Début amortissement
FRAIS DE RECHERCHE PROJET FASIL.....	636	9 ans	01/07/2017
FRAIS DE RECHERCHE PROJET CERAGRAD.....	295	5 ans	01/01/2019
FRAIS DE RECHERCHE PROJET FE2E+ TECHNOLOGIE TT...	1 165	9 ans	01/10/2019
FRAIS DE RECHERCHE PROJET ROBOTCAM.....	346	9 ans	01/10/2019
FRAIS DE RECHERCHE PROJET TECHNO CSP.....	782	9 ans	01/10/2019
FRAIS DE RECHERCHE PROJET SUPPORTAGE HT.....	436	9 ans	01/01/2020
FRAIS DE RECHERCHE PROJET TECHNO LASER.....	367	9 ans	01/01/2021
FRAIS DE RECHERCHE PROJET TECHNO EMAILAGE.....	279	9 ans	01/07/2021
FRAIS DE RECHERCHE PROJET SMART DECOR.....	567	9 ans	01/12/2021
FRAIS DE RECHERCHE PROJET CEReFACTORY.....	403	9 ans	01/01/2022
FRAIS DE RECHERCHE PROJET TECHNO DECOR.....	91	9 ans	01/06/2022
FRAIS DE RECHERCHE PROJET TECHNO FOURS.....	72	9 ans	01/06/2022
FRAIS DE RECHERCHE PROJET PUNCHI.....	256	9 ans	01/01/2023
Frais de Recherche	5 695		

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent notamment :

- Au projet transformation numérique pour 153 K€.
- Au projet Usine 4.0 pour 630 K€. Ce projet a débuté en 2019 et a pour objet l'intégration de briques technologiques de l'USINE 4.0 à l'activité de Cerinnov.
- Au projet TECHNOLOGIE CERINJECT pour 199 K€. Ce projet a débuté en 2020 et a pour objet le développement de nouveaux procédés et machines d'injection basse pression.
- Au projet TECHNOLOGIE LASER pour 205 K€. Une nouvelle phase de ce projet a débuté en 2023 et a pour objet le développement d'un nouveau procédé de marquage et de nouvelles solutions matériaux et logiciels.

Sur le 1^{er} semestre 2024, les frais de recherche et développement comptabilisés en charges s'élèvent à 470 K€.

NOTE 5 – Ecarts d'acquisition

Compte tenu de leur nature, les écarts d'acquisition sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans.

ECARTS D'ACQUISITION ACTIFS	30-juin-24			31-déc.-23
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
En milliers d'euros				
CERINNOV LDA.....	1 989	(1 492)	497	596
CERINNOV SAS.....	1 254	(1 254)	-	-
CRISTALLERIE DE SAINT PAUL.....	1 473	(885)	588	662
Ecarts d'acquisition	4 716	(3 631)	1 085	1 258

Au cours de l'année 2008, la société CERINNOV GROUP a acquis 100% des titres de la SA CERINNOV HOLDING, qui détenait elle-même 99.98% de la SA ELMECERAM. La valeur d'acquisition de ces titres s'élevait alors à 1 100 K€ et la quote-part de situation nette acquise à 469 K€ (sur la base des comptes clos au 31 décembre 2007). Cette opération a généré en consolidation la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif de 631 K€ amorti sur 10 ans.

Enfin, la même année, la société CERINNOV GROUP a acquis 100% des titres de la société ELMECERAM USA INC. Cependant, cette société étant non significative et n'ayant plus d'activité depuis 2005, elle a été laissée en dehors du périmètre de consolidation. Aucun écart d'acquisition n'a donc été constaté.

Au cours de l'année 2017, la société CERINNOV GROUP a acquis 100% des titres de la société CERAMIFOR pour 3 010 K€ auxquels s'ajoutent des frais d'acquisition de 98 K€. La situation nette retraitée acquise s'est élevée à 1 119K€. Cette opération a généré en consolidation la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif de 1 989 K€ amorti sur 10 ans.

Au cours de l'année 2018, la société CERINNOV GROUP a acquis 100% des titres de la société CRISTALLERIE DE SAINT PAUL pour 2 500 K€ auxquels s'ajoutent des frais d'acquisition de 52 K€. La situation nette retraitée acquise s'est élevée à 1 111K€. Cette opération a généré en consolidation la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif de 1 470 K€ amorti sur 10 ans à compter du 01/07/2018.

NOTE 6 – Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice concernant les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

VARIATION DES VALEURS BRUTES	31-déc-23	Acquisition	Cession	Var. périmètre	Autres	30-juin-24
En milliers d'euros						
Agencement terrains.....	105	-	-	-	-	105
Constructions.....	304	4	-	-	-	308
Installations tech, matériel & outillage.....	2 443	36	-	-	5	2 484
Autres immobilisations corporelles.....	1 475	7	-	-	0	1 482
Immobilisations corporelles en cours.....	5	-	-	-	(5)	-
Total valeurs brutes	4 331	47	-	-	0	4 379
<i>Dont crédit-bail</i>	<i>354</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>354</i>
VARIATION DES AMORTISSEMENTS	31-déc-23	Dotations	Reprises	Var. périmètre	Autres	30-juin-24
En milliers d'euros						
Amt/Prov. Agencement terrains.....	(93)	(2)	-	-	-	(95)
Amt/Prov. constructions.....	(257)	(8)	-	-	-	(264)
Amt/Prov install tech, matériel & outil.....	(2 013)	(67)	-	-	-	(2 080)
Amt/Prov. autres immobilisations corp.....	(1 038)	(49)	-	-	(0)	(1 088)
Total amortissements	(3 400)	(127)	-	-	(0)	(3 527)
<i>Dont crédit-bail</i>	<i>(265)</i>	<i>(16)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(281)</i>
Immobilisations corporelles	931	(79)	-	-	0	852
<i>Dont crédit-bail</i>	<i>89</i>	<i>(16)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>73</i>

NOTE 7 – Immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice concernant les immobilisations financières se présentent comme suit :

VARIATION DES VALEURS BRUTES	31-déc.-23	Acquisition	Cession	Var. périmètre	Autres	30-juin-24
En milliers d'euros						
Autres créances ratt à des participations.....	0	-	-	-	-	0
Prêts, cautionnements et autres créances.....	86	-	(8)	-	0	79
Total valeurs brutes	87	-	(8)	-	0	79
VARIATION DES AMORTISSEMENTS	31-déc.-23	Dotations	Reprises	Var. périmètre	Autres	30-juin-24
En milliers d'euros						
Prov. prêts, cautionnements et autres créances.....	-	-	-	-	-	-
Total amortissements	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	87	-	(8)	-	0	79

La ligne « Prêt, cautionnements et autres créances » correspond à des dépôts de garantie versés.

Dans la continuité de l'introduction en bourse, la société a souscrit un contrat de liquidité.

Au 30/06/2024, ce contrat de liquidité se répartit comme suit :

- Espèces : 9 301 €
- Actions propres : 16 550 €. Ce montant a été porté en diminution des capitaux propres consolidés conformément au §271 du règlement CRC 2005-10.

NOTE 8 – Stocks et en-cours

Le détail du poste « Stocks et en-cours » se présente comme suit :

STOCKS ET EN-COURS	30-juin-24			31-déc.-23
	Brut	Provisions	Net	Net
En milliers d'euros				
Stocks MP, fournitures et aut. appro....	2 711	(379)	2 332	2 048
Stocks - en-cours de production.....	299	(212)	87	65
Stocks -ppts finis et intermédiaires.....	583	(109)	474	432
Total stocks et en-cours	3 593	(701)	2 893	2 545

Les stocks d'en-cours de production comprennent des machines en cours de réalisation valorisées au coût de production.

NOTE 9 – Créances d'exploitation et comptes de régularisation

Les créances d'exploitation s'analysent comme suit :

CREANCES D'EXPLOITATION	30-juin-24			31-déc.-23
	Brut	Provisions	Net	Net
En milliers d'euros				
Clients et comptes rattachés.....	7 309	(1 335)	5 975	6 323
Total Clients et comptes rattachés	7 309	(1 335)	5 975	6 323
Créances sur personnel & org. sociaux....	1		1	3
Créances fiscales - hors IS.....	164		164	50
Impôts différés - actif.....	107		107	121
Etat, impôts sur les bénéfices.....	586		586	471
Autres créances.....	289		289	183
Total Autres créances	1 147	-	1 147	829
Charges constatées d'avance	122		122	106
Comptes de régularisation	122	-	122	106
Total créances	8 578	(1 335)	7 244	7 258
Dont :				
- A moins d'un an	8 569	(1 335)	7 235	7 249
- A plus d'un an et moins de 5 ans	9		9	9
- A plus de 5 ans				

Les créances clients ont une échéance intégralement à moins d'un an et, au 30 juin 2024, la provision pour créances douteuses s'élève à 1 335 K€ représentant 18.3 % des créances. La hausse est liée à la dépréciation du contrat Imperiales Wheels

Les créances fiscales hors IS correspondent principalement au crédit d'impôt recherche.

Les impôts différés correspondent d'une part aux impôts différés liés aux retraitements de consolidation (notamment retraitement de crédit-bail et différences temporaires liées aux indemnités de départ à la retraite) et d'autre part aux impôts différés liés à l'activation des déficits (cf. Note 25 – Impôts).

Au 30 juin 2024, la créance de Crédit Impôt Recherche s'élève à 448 K€. Le Crédit Impôt Recherche de 2023 a été perçu en juillet 2024 pour un montant de 300K€.

NOTE 10 – Disponibilités

Les montants et variations des postes constitutifs des valeurs mobilières et disponibilités sont les suivants :

DISPONIBILITES	30-juin-24	31-déc.-23
En milliers d'euros		
Valeurs mobilières de placement.....	-	-
Disponibilités.....	1 254	1 019
Trésorerie active	1 254	1 019
Concours bancaires (trésorerie passive).....	330	233
Trésorerie passive	330	233
Trésorerie nette	923	786

NOTES ANNEXES AUX POSTES DU PASSIF

NOTE 11 – Capitaux propres

Le capital s'élève à 923 K€ au 30/06/2024. Il est composé de 4 617 473 titres d'une valeur nominale de 0,2 euros.

NOTE 12 – Intérêts minoritaires

La variation des intérêts minoritaires s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres		Total	Capitaux propres part des minoritaires
			Ecart de conversion	Autres		
Situation en date du 01/01/2023	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat N-1.....	-	-	-	-	-	-
Variation des taux de change.....	-	-	0	-	0	0
Part des minoritaires dans le résultat.....	-	(0)	-	-	-	(0)
Autres mouvements.....	-	0	0	-	0	0
Situation en date du 31/12/2023	-	0	0	-	0	0
Affectation résultat N-1.....	0	(0)	-	-	-	-
Variation des taux de change.....	-	-	(0)	-	(0)	(0)
Part des minoritaires dans le résultat.....	-	2	-	-	-	2
Autres mouvements.....	-	-	-	(2)	(2)	(2)
Situation en date du 30/06/2024	0	2	0	(2)	(2)	0

NOTE 13 – Provisions

Le montant et les mouvements des différents comptes de provisions sont les suivants :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31-déc.-23	Dotations	Utilisations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	30-juin-24
En milliers d'euros							
Provisions pour charges.....	74	-	-	-	-	-	74
Provisions pour pensions et retraites.....	242	2	(16)	-	-	-	229
Provisions pour litiges.....	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques.....	183	0	(2)	-	-	-	181
Total des provisions pour risques et charges	499	3	(17)	-	-	-	484

Provisions pour pensions et retraites :

L'engagement de retraite pour l'ensemble du Groupe est valorisé pour 229 K€ dans les comptes établis au 30 juin 2024.

Les modalités d'évaluation retenues par la société sont similaires à celles prévues par la recommandation ANC n°2013-02

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes

- Application de la convention collective de la Métallurgie ;
- Revalorisation des salaires : 1% ;
- Taux d'actualisation : 3.60 % ;
- Taux de rotation du personnel : faible ;
- Taux de charges sociales : 40 % ;
- Départ à l'initiative du salarié entre 60-64 ans (âge légal) ;
- La table de mortalité utilisée est la table INSEE 2024
- La méthode retenue pour le calcul est la méthode des unités de crédits projetées.

Le calcul des provisions retraite tient compte de l'application de la réforme des retraites du 15 avril 2023 mais ses conséquences ne sont pas significatives.

NOTE 14 – Avances remboursables

Ces avances correspondent à des apports en trésorerie réalisées par des collectivités et sont remboursables selon un échéancier défini.

AVANCES REMBOURSABLES	Avance Conseil Régional Croissance	Avance OSEO Projet FASIL	Impression jet d'encre	Avance Conseil Régional Croissance +	Avance Conseil Régional Soutien à la restructuration	TOTAL
En milliers d'euros						
En-cours 01/01/2023	56	226	156	29	600	1 068
Souscription.....						-
Remboursement.....	(28)		(38)	(29)	(120)	(215)
En-cours 31/12/2023	28	226	119	-	480	853
Souscription.....						-
Remboursement.....	(28)		(19)			(47)
En-cours 30/06/2024	(0)	226	100	-	480	805

Echéancier des avances remboursables :

ECHÉANCIER DES AVANCES REMBOURSABLES	30-juin-24	N+1	N+2 à N+5	> N+5
En milliers d'euros				
Avances remboursables.....	805	159	511	135
Avances remboursables	805	159	511	135

NOTE 15 – Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

DETTE FINANCIERES	31-déc.-23	Augmentation	Remb.	Variations de Périmètre	30-juin-24
<i>En milliers d'euros</i>					
Emprunts obligataires.....	-	193	-	-	193
Emprunts auprès des établis. de crédit.....	6 146	150	(988)	-	5 309
Autres emprunts et dettes assimilés.....	(0)	-	-	-	(0)
Intérêts courus sur emprunts.....	3	-	(1)	-	2
Concours bancaires (trésorerie passive)..	233	97	(0)	-	330
Total Emprunts et dettes financières	6 382	440	(988)	-	5 834
<i>Dont crédit-bail</i>	<i>72</i>	<i>-</i>	<i>(17)</i>	<i>-</i>	<i>55</i>

Le Groupe n'est pas soumis au respect de covenants bancaires.

Echéancier des dettes financières :

DETTE FINANCIERES	30-juin-24	N+1	N+2 à N+5	> N+5
<i>En milliers d'euros</i>				
Emprunts obligataires.....	193	193	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit.....	5 309	2 144	3 164	-
Autres emprunts et dettes assimilés.....	(0)	-	(0)	-
Intérêts courus sur emprunts.....	2	2	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive).	330	330	-	-
Total Emprunts et dettes financières	5 834	2 670	3 164	-
<i>Dont crédit-bail</i>	<i>55</i>	<i>27</i>	<i>28</i>	

Dettes financières en taux et devises :

L'ensemble des emprunts du Groupe ont été souscrits en euros.

DETTES FINANCIERES	30-juin-24	Taux fixe	Taux variable
<i>En milliers d'euros</i>			
Emprunts obligataires.....	193	193	-
Emprunts auprès établis. de crédit.....	5 309	4 383	926
Autres emprunts et dettes assimilées.....	(0)	(0)	-
Intérêts courus sur emprunts.....	2	2	-
Concours bancaires (trésorerie passive).....	330	330	-
Total Emprunts et dettes financières	5 834	4 715	926
<i>Dont crédit-bail</i>	<i>55</i>	<i>55</i>	<i>-</i>

NOTE 16 – Dettes d'exploitation et autres comptes de régularisation

Les dettes d'exploitation et autres comptes de régularisation s'analysent comme suit :

DETTES D'EXPLOITATION	30-juin-24	31-déc.-23
<i>En milliers d'euros</i>		
Dettes fournisseurs.....	1 520	1 360
Fournisseurs et comptes rattachés	1 520	1 360
Dettes sociales.....	448	419
Dettes fiscales.....	1 134	688
Comptes courants groupe passifs	0	1
Autres dettes.....	2 712	2 854
Total autres dettes	4 294	3 962
Produits constatés d'avance.....	1 887	1 039
Comptes de régularisation	1 887	1 039
Dettes d'exploitation	7 702	6 362
Dont :		
- A moins d'un an	7 702	6 362

Les dettes fiscales correspondent principalement à la TVA.

Les autres dettes correspondent essentiellement aux avances clients.

Au 30 juin 2024, le poste « Produits constatés d’avance » correspond aux facturations client d’avance pour 1 278 K€ et aux subventions pour 609 K€.

NOTE 17 – Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES	30-juin-24	31-déc.-23
<i>En milliers d'euros</i>		
Cautions bancaires	1 000	1 006
Nantissement fonds de commerce	58	58
Nantissement comptes titres	1 025	1 025
Nantissement comptes bancaires rémunérés	295	367
Nantissement de matériel	200	200
Cautions de marché	656	873
Garantie sur engagement étranger	-	5
Cession de créances (loi Dailly)	530	530
Total Engagements donnés	3 764	4 064
ENGAGEMENTS RECUS		
<i>En milliers d'euros</i>		
Garantie BPI	200	200
Garantie Etat PGE	3 601	3 601
Total Engagements reçus	3 801	3 801

Dans le cadre de ses contrats export, le Groupe est amené à remettre à ses clients étrangers des garanties bancaires. Le Groupe a obtenu de ses partenaires bancaires l’émission de ces garanties pour un montant maximum de 2 000 K€ au 30 juin 2024. Ces garanties sont couvertes par une contre-garantie BPI.

Dans le cadre de ses contrats nationaux, le Groupe est amené à remettre à ses clients français des garanties bancaires. Le Groupe a obtenu de ses partenaires bancaires l’émission de ces garanties pour un montant maximum de 1 296 K€ au 30 juin 2024. Ces garanties sont couvertes par une contre-garantie BPI.

NOTES ANNEXES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 18 – Information sectorielle

Chiffre d'affaires :

REPARTITION PAR NATURE	30-juin-24	30-juin-23
En milliers d'euros		
Chiffre d'affaires consolidé.....	6 468	6 438
Equipement.....	2 878	3 800
Récurrent.....	1 915	1 201
Consommables.....	1 675	1 438
Total par Nature	6 468	6 438
REPARTITION PAR MARCHÉS	30-juin-24	30-juin-23
En milliers d'euros		
Chiffre d'affaires consolidé.....	6 468	6 438
Arts de la table.....	1 782	3 113
Céramique technique.....	2 835	1 399
Céramique sanitaire.....	280	232
Métallurgie.....	3	11
Aéronautique.....	45	106
Luxe.....	349	109
Terre cuite.....	256	444
Autres.....	918	1 025
Total par Marchés	6 468	6 438

REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (implantation des clients)	30-juin-24	30-juin-23
En milliers d'euros		
Chiffre d'affaires consolidé.....	6 468	6 438
France.....	4 415	3 569
Europe (hors France).....	1 532	1 580
Amériques.....	101	52
Asie.....	94	873
Afrique.....	111	46
Océanie.....	-	-
Moyen Orient.....	214	319
Total par Zone Géographique (implantation des clients)	6 468	6 438

Actif immobilisé :

La répartition géographique de l'actif immobilisé est la suivante :

REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (implantation des filiales)	30-juin-24	31-déc-23
En milliers d'euros		
Actif immobilisé consolidé.....	6 720	7 764
France.....	5 803	6 003
Europe (hors France).....	917	1 058
Amériques.....	0	0
Total par Zone Géographique (implantation des filiales)	6 720	7 061

NOTE 19 – Autres produits d’exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	30-juin-24	30-juin-23
En milliers d'euros		
Production stockée.....	69	(15)
Subventions d'exploitation.....	28	294
Transfert de charges.....	39	15
Autres produits d'exploitation.....	17	24
Total autres produits d'exploitation	153	318

Le poste « Subvention d’exploitation » comprend notamment les crédits d’impôt recherche requalifiés à hauteur de 162K€ au 30 juin 2023. A compter de 2024, le crédit d’impôt recherche est désormais comptabilisé en diminution de l’impôt.

NOTE 20 – Autres charges d’exploitation

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	30-juin-24	30-juin-23
En milliers d'euros		
Locations et charges locatives.....	(367)	(369)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires.....	(137)	(132)
Autres charges externes.....	(817)	(951)
Total autres charges d'exploitation	(1 322)	(1 452)

NOTE 21 – Personnel et effectif

EFFECTIF PAR CATEGORIE	30-juin-24	30-juin-23
Cadres.....	38	40
Agents de maîtrise et techniciens.....	26	21
Employés.....	14	13
Ouvriers.....	12	11
Total effectif.....	90	85
Charges de personnel.....	(2 166)	(2 157)

NOTE 22 – Amortissements et provisions

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	30-juin-24	30-juin-23
En milliers d'euros		
Dotations amortissements immobilisations incorporelles.....	(318)	(329)
Dotations amortissements immobilisations corporelles.....	(127)	(128)
Dotations aux provisions sur actif circulant.....	(791)	(4)
Dotations aux provisions pour risques et charges.....	(3)	(43)
Dotations d'exploitation	(1 239)	(505)
Reprises aux provisions sur actif circulant.....	1	3
Reprises aux provisions pour risques et charges.....	17	31
Reprises d'exploitation	18	34
Total Net	(1 221)	(471)

NOTE 23 – Résultat financier

Les principaux postes du résultat financier sont :

RESULTAT FINANCIER	30-juin-24	30-juin-23
En milliers d'euros		
Charges d'intérêts.....	(46)	(49)
Résultat sur change.....	(1)	(2)
Autres produits et charges financières.....	(50)	(47)
Dot / Rep sur provisions financières.....		
Total Résultat Financier	(96)	(97)

NOTE 24 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend essentiellement les opérations suivantes :

RESULTAT EXCEPTIONNEL	30-juin-24	30-juin-23
En milliers d'euros		
Produits et charges nets sur exercices antérieurs.....	-	6
Dot / Rep sur provisions exceptionnelles.....	-	-
Plus et moins-value de cession d'actifs immobilisés.....	-	-
Autres produits et charges exceptionnels.....	(16)	(67)
Total Résultat Exceptionnel	(16)	(61)

NOTE 25 – Impôts

La société CERINNOV GROUP est tête de groupe d'intégration fiscale comprenant la société et la filiale suivante :

- CERINNOV SAS
- CRISTALLERIE DE SAINT PAUL SAS

Le taux d'impôt retenu au 30 juin 2024 est de 25% pour les filiales françaises, 21% pour la filiale portugaise et 33% pour la filiale américaine.

VENTILATION DE LA CHARGE / PRODUIT D'IMPOT	30-juin-24	31-déc.-23
En milliers d'euros		
Impôt courant.....	(5)	(1)
Crédit d'impôt recherche.....	141	
Impôt différé.....	(0)	(17)
Total de l'impôt	136	(18)

La charge d'impôt de l'exercice se décompose et se justifie de la manière suivante :

PREUVE D'IMPOT	30-juin-24	31-déc.-23
En milliers d'euros		
Résultat consolidé net d'impôt.....	(744)	114
Charge / Produit d'impôt.....	(136)	18
Résultat consolidé avant impôt	(881)	132
Taux d'impôt théorique.....	25.00%	25.00%
Impôt théorique calculé.....	(220)	33
Impacts.....		-
Incidence des différences permanentes.....	(2)	(3)
Incidence des amortissements sur incorporels et GW.....	(39)	(79)
Incidence des différences et variations de taux.....	100	12
CICE et crédits d'impôts.....	141	92
Activation de déficits / (non activation de déficit et limitation).....	(279)	11
Autres.....	(5)	(18)
Total de l'impôt	(136)	18

Les actifs nets d'impôts différés s'établissent comme suit :

VENTILATION DES IMPOTS DIFFERES	30-juin-24	31-déc.-23
En milliers d'euros		
Différences temporaires.....	69	68
Retraitements fiscaux et d'harmonisations.....	(155)	(141)
Elimination résultats internes.....	43	44
Activation (limitation) d'impôts différés.....	150	150
Total impôts différés nets	107	121
Actifs d'impôts différés.....	107	121
Passifs d'impôts différés.....	-	-
Total impôts différés nets	107	121

Au 30 juin 2024, le Groupe a comptabilisé 150 K€ d'impôt différé actif sur ses déficits fiscaux.

Les déficits fiscaux non activés s'élèvent à 13 111 K€, soit un impôt différé actif latent de 3 278 K€.